

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS****SÉANCE DU 16 AVRIL 2026****DÉPARTEMENT**

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 2

Votants 19

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE, Maire

.....

Date de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la délibération : 20/04/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYESSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, Mme LATGER Lucie, MR LERAN Jean-Philippe, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : Mr BECAÏS Anthony a donné procuration à Mme MOËNNARD Charlotte, Mme CHANSAREL Frédérique a donné procuration à Mr PARIS Benjamin

Mme Florence JEULIN-CARREY a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-46 Désignation des membres de la Commission des Impôts Directs*Exposé*

Madame la Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes :

- un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

Les **commissaires** ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus énoncées, dressée par le conseil municipal, dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées. En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.

Décision

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de dresser la liste de 32 noms suivante, et de la soumettre au directeur départemental des finances publiques

1- Mme JEULIN-CARREY Florence (née le 16/05/1960)	9- Mr PERQUIS Christophe (né le 20/05/1978)	17- Mr DOLIN Nicolas (né le 05/06/1974)	25- Mr ROUZAUD Francis (né le 21/11/1952)
2-Mr PARIS Benjamin (né le 13/07/1980)	10- Mme TONG-LEE-A-TAÏ Maeva (née le 01/07/2001)	18- Mme TAGLIAFERRI Claire (née le 23/01/1984)	26- Mr NAVARRO Pierre (né le 08/10/1955)
3-Mr JAIME Emmanuel (né le 26/01/1979)	11- Mr TURLAN Grégory (né le 24/01/1984)	19- Mr CAPART Aurélien (né le 30/06/1985)	27 – Mr TOUCHEBEUF Olivier (né le 24/04/1968)
4-Mme MOËNNARD Charlotte (née le 19/05/1982)	12- Mme LATGER Lucie (née le 26/10/2004)	20- Mme TOUSSIRT Leïla (15/02/1984)	28- Mr JORDAN Robert (né le 12/03/1958)
5-Mr VERGER Guillaume (né le 16/09/1981)	13- Mr LERAN Jean-Philippe (né le 25/10/1977)	21- Mme NOEL Martine (née le 20/04/1953)	29- Mr CORTES Didier (né le 08/01/1955)
6-Mme GLEYES Lucie (née le 13/09/1982)	14- Mme CHANSAREL Frédérique (née le 12/10/1959)	22- Mme FAURE Bernadette (née le 02/02/1958)	30- Mr FOUCHOU-LAPEYRADE Jean-Pierre (né le 10/06/1948)
7- Mr SOS Aurélien (né le 05/08/1981)	15-Mr BECAÏS Anthony (né le 27/02/1984)	23-Mme MIERE Mélissa (née le 06/11/1984)	31- Mme ROUTABOUL Monique (née le 05/04/1959)
8- Mme GUIBAL Laurence (née le 28/04/1965)	16-Mme TRICONNET Chloé (née le 01/10/1987)	24-Mme PASCHETTA Magali (née le 20/06/1977)	32- Mr ARRUE Philippe (né le 31/01/1957)

19

--

--

- VOIX POUR
- ABSTENTION
- VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 16 avril 2026

La secrétaire de séance,
Florence JEULIN-CARREY

Marion RIVOIRE

La Maire,

